

EL HADI KHALDI DANS LA WILAYA DE RELIZANE :**«Trouver des solutions pour la prise en charge des stagiaires»**

M. El-Hadi Khaldi, ministre de la Formation professionnelle s'est rendu, hier, dans la wilaya de Relizane afin de s'enquérir de son secteur, où il a insisté sur le respect des délais de réalisation des projets en cours avant la prochaine rentrée professionnelle 2008-2009.

Premier périple de sa visite, le représentant du gouvernement s'est rendu à Oued-Rhiou où il a visité le chantier de réalisation d'un CFPA d'une capacité de 300 places, dont le taux d'avancement des travaux est de 75% et le montant global pour la réalisation de cette structure est estimé à 105 000 000,00 de dinars. Par la suite, le ministre de la Formation professionnelle s'est rendu à l'entreprise de production de boulonnerie (BCR) où il a donné rendez-vous aux stagiaires. Dans son intervention, il a soutenu que les préoccupations des stagiaires seront prises en charge par l'Etat et un regroupement national aura lieu le 22 mars prochain pour débattre de leurs problèmes... Par ailleurs, le représentant du gouverne-

ment s'est rendu à El-Hmadna où il a procédé à la pose de la première pierre d'un CFPA d'une capacité d'accueil de 300 places et 60 lits dont le montant du projet est de 120 000 000,00 de dinars. Au chef-lieu de Relizane, M. El-Hadi a visité le chantier à la cité Chemérik, pour la réalisation d'un CFPA de 300 places et 60 lits pour une enveloppe financière de 110 000 000,00 de dinars. Le représentant du gouvernement a procédé par la suite, à la pose de la première pierre pour la réalisation d'un CFPA à El-Matmar, dernier périple de sa visite. L'hôte de la wilaya a présidé une séance de travail à laquelle assistaient les directeurs et encadreurs de son secteur. Le ministre a également annoncé que



Photo : Samir Sid

A l'écoute des jeunes.

cette visite s'inscrit dans le cadre d'une rencontre avec les jeunes stagiaires afin de les écouter. Au cours de cette séance, plusieurs points ont été débattus, à savoir la vision réelle des jeunes, la recherche d'une stratégie pour la prise en charge effective de leurs difficultés et par conséquent, trouver des solutions à leurs problèmes, dira le ministre.

A. Rahmane

LES HANDICAPÉS À BORDJ-BOU-ARRERIDJ**Un avenir incertain**

La direction de l'Action sociale (DAS), de la wilaya de Bordj-Bou-Arreridj, vient d'éponger 9 milliards de centimes de dette à l'endroit de ses créanciers.

Les services de la DAS prennent en charge 5960 handicapés dont 1115 non-voyants, 3513 handicapés moteurs et 1332 handicapés mentaux pour l'année 2007. Les polyhandicapés perçoivent 4000 DA/ mois et pour les autres handicapés (non-voyants et malades mentaux) ils perçoivent 1000 DA/mois. En ce qui concerne le filet social (AFS) et IATG, la DAS a dépensé un peu plus de 40 milliards de centimes pour un nombre de bénéficiaires - AFS de 11.700 et IATG 5557 personnes. S'ajoutent à cela 12 associations qui ont bénéficié de 51 millions de dinars. Cependant il est à signaler qu'aujourd'hui, selon le directeur de la DAS, les associations doivent être pertinentes et répondre aux enjeux tels que : comment refonder les formes de solidarité par la conduite d'un program-

me d'investissement créateur d'emploi et d'aide à l'insertion des personnes handicapées, ou en difficultés. Dans son programme d'action, la DAS gère aussi 260 enfants qui présentent un danger pour eux-mêmes d'abord et pour la société, ensuite. S'agissant d'enfants ayant commis un vol, consommation de psychotrope, violences, fugues, errances, parmi lesquels il a été enregistré 20 jeunes filles.

La DAS a mis en place 178 projets pour la création d'emplois pour 1246 personnes rémunérées au Smng dont le coût annuel est évalué à 12 milliards 460 millions de centimes. Malgré les efforts déployés par la DAS, beaucoup de choses restent à concrétiser dira le responsable de l'association des non-voyants, qui demande la révision de la loi portant sur le recrutement des personnes handicapées qui est de l'ordre de 1%, l'enrichissement aussi de la loi 02/09 qui assimile un non-voyant handicapé à une simple maladie chronique, la pension de 1000 DA/mois

reste totalement insuffisante, ainsi que 4000 DA/mois alloués aux polyhandicapés. L'association des handicapés demande l'application du principe de non-discrimination envers les personnes en situation de handicap, sur le plan de l'emploi, du logement, la simplification des soins et des accompagnements par la création d'un guichet spécifique auprès des institutions publiques; l'«accessibilité» physique et fonctionnelle de tous les lieux : école, emploi, transport, culture, loisirs, pour l'ensemble des handicapés et pas seulement moteurs; la pleine responsabilité de l'éducation nationale pour la scolarisation des enfants en situation de handicap dans l'établissement le plus proche du domicile, la reconnaissance de plusieurs formes de handicaps psychiques; la priorité sera donnée au travail en milieu ordinaire. Tâche difficile, mais qui suscite d'ores et déjà l'intérêt du wali avec les personnes handicapées dans la wilaya de B. B. Arreridj.

Layachi-Salah-Eddine

COMPLEXE ENASUCRE DE GUELMA**Une grève générale illimitée**

Depuis le rachat du complexe Enasucré de Guelma par un privé, le torchon brûle entre les représentants du syndicat (UGTA) du complexe et le propriétaire, et la situation tend à s'envenimer dès lors que les pourparlers n'aboutissent à aucun accord quant à la plate-forme de revendications avancée par la section syndicale au nom de plus de 200 travailleurs.

A la fin de l'année 2007, une rencontre de la dernière chance avait eu lieu entre le propriétaire et les travailleurs lors d'une assemblée générale. En vain, les deux parties ayant choisi de camper sur leur position et les 200 travailleurs votaient à 100% en faveur du déclenchement d'une grève générale illimitée. Pour le syndi-

cat, la volonté du propriétaire de modifier les organigrammes est sujette à caution, tandis que sont revendiquées l'amélioration des conditions de travail, plus que jamais au cœur des préoccupations des travailleurs, les normes d'hygiène et de sécurité sur le lieu de travail, surtout la nuit, l'absence d'une ambulance ainsi que

la négociation sur la privatisation de l'usine. Le propriétaire du complexe Enasucré a choisi, pour sa part, la stratégie du silence.

En tout état de cause, un préavis de grève générale illimitée a été déposé auprès de l'inspection du travail de la wilaya de Guelma, jeudi dernier, dont l'entrée en vigueur, faute d'accord entre les deux délégations, devrait intervenir le 10 janvier prochain. Entretemps, des contacts informels sont en cours entre le propriétaire et les 200 travailleurs, mais personne ne se fait d'illusion

en ce qui concerne leur éventuel aboutissement.

Ce bras de fer devrait trouver son épilogue au cours des prochains jours, avec l'arrivée impromptue d'une délégation mandatée par l'Union locale de l'UGTA et conduite par des personnes sages déléguées pour trouver au plus vite un terrain d'entente avec le propriétaire du complexe Enasucré qui rejette toute idée de compromis sans pour autant fermer la porte aux «discussions». Affaire à suivre

B. A.

INSTALLATION DE L'EXÉCUTIF DE L'APC DE DRAË-EL-MIZAN À TIZI-OUZOU**Le FFS accuse**

Plus d'un mois après la proclamation des résultats des élections municipales, l'APC de Draâ-El-Mizan n'a toujours pas installé son exécutif, faute de majorité absolue. Cette situation, le FFS, qui a obtenu 5 des 11 sièges de l'assemblée, et ainsi la présidence, l'impute aux élus des autres partis, à savoir le FLN, le PT et le RCD, avec deux sièges chacun. Dans une déclaration qui nous a été transmise, le FFS de Draâ-El-Mizan reproche à ces partis d'avoir exigé les trois vice-présidences : «Juste après l'installation du président de l'APC et de l'assemblée, des contacts ont été engagés avec ces partis séparément en vue de constituer une majorité. Malheureusement, nous avons buté sur une alliance qui campe sur une exigence (les trois vice-présidences, ndr), contenue dans son protocole d'accord.» Pour prouver la bonne volonté du parti d'Aït Ahmed, les rédacteurs soulignent que «le président de l'APC a même invité les 6 élus à deux réunions, le 24 décembre 2007 et le 2 janvier 2008 au siège de la mairie.

Dans la première, le P/APC au nom de la majorité du FFS leur a proposé une vice-présidence et deux commissions et dans la deuxième réunion les 6 élus ont exprimé leur refus maintenant leur exigence des trois vice-présidences». Une attitude que le FFS assimile dans le document à une «volonté délibérée de bloquer l'APC de Draâ-El-Mizan». Il est également reproché aux six élus leur attitude lors de la réunion de travail convoquée par le P/APC en présence des services techniques de la commune et de la daïra pour la formulation des propositions PCD qui devaient être transmises d'urgence. «Les 6 élus de l'alliance ont refusé de formuler des propositions de programme PCD sous prétexte que l'exécutif n'est pas encore installé». Enfin, les élus du FFS rappellent dans le document leur disponibilité «à toute proposition responsable, allant dans le sens de l'intérêt de la commune et appellent au bon sens et à la sagesse de tous».

Par cette déclaration, les élus du FFS ont en quelque sorte pris à témoin la population de Draâ-El-Mizan tout en jetant la balle dans le camp des élus de «l'alliance». Il est clair, cependant, que ces derniers ne l'entendront pas de cette oreille et n'accepteront pas d'endosser seuls la responsabilité du blocage de l'APC et des conséquences qui en découleront en matière de développement de la localité.

A. A. Y.

SIDI-BEL-ABBÈS**Programme «100 locaux par commune»**

Quelque 509 locaux dits de métier (artisanat, boulangerie, multiservice, salon de coiffure, cordonnerie, etc.) ont été réceptionnés récemment à travers la wilaya de Sidi-Bel-Abbès et seuls 354 dossiers éligibles attendent l'opération d'attribution. Le chef-lieu, à lui seul, dispose de 82 locaux alors qu'une autre centaine sera réceptionnée dans les prochains jours. Mais si la Direction de l'emploi et les services concernés tentent de faire preuve de disponibilité à l'égard des jeunes promoteurs désireux de monter une activité avec une offre très importante de locaux, la demande reste en deçà des espérances puisqu'elle n'excède pas les 8% du programme.

La réalisation de ces locaux s'inscrit dans le programme «100 locaux par commune», et quelque 4 212 locaux seront réceptionnés à travers la wilaya avec une fréquence d'une réception par mois. Pour la première fois à l'échelle de wilaya, une commission va siéger incessamment pour l'attribution des locaux déjà réceptionnés.

Ces réalisations visent à servir les jeunes promoteurs qui, à leur tour, vont générer la création d'emplois, avec une activité choisie au niveau des communes. De telles réalisations ont été programmées afin d'assumer à moyen et long terme la disponibilité d'un local à tout jeune désireux de créer son propre projet.

Vu le peu d'engouement pour ces locaux, et dans le souci d'intéresser les jeunes à ce programme, le wali a demandé à ce que des campagnes de sensibilisation de jeunes soient lancées par les services compétents qui doivent établir des contacts avec des jeunes déjà installés dans des locaux loués chez des particuliers, et convoquer les jeunes promoteurs ayant bénéficié de micro-crédits auprès de la Cnac à se rapprocher de la Direction de l'emploi afin de prétendre à ces attributions pour créer leur propre activité dans un local concédé par l'Etat.

A. M.